

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00628
Numéro SIREN : 448 678 995
Nom ou dénomination : S.Y.R INVEST.

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 6026

EURL SYR INVEST

COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

06026

1

DÉPÔT DU

21 JUIN 2023

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL SYR INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		16-18 RUE SAINT-GEORGES 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numero SIRET*		4 4 8 6 7 8 9 9 5 0 0 0 3 7		Neant		*	
				Exercice clos le		30/09/2022	
				But		Amortissements provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
Frais d'établissement *		AB		AC			
Frais de développement *		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		5 428 5 250 178	
Fonds commercial (1)		AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		6 107 4 838 1 268	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		389 361 148 705 240 655	
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU		CV		2 903 904 8 500 2 895 404	
Créances rattachées à des participations		BB		BC		6 150 940	
Autres titres immobilisés		BD		BE		50 000	
Prêts		BF		BG		34 300	
Autres immobilisations financières*		BH		BI		906	
TOTAL (II)		BJ		BK		3 540 948 167 294 9 373 654	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		1 170 1 170	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		437 180 437 180	
Autres créances (3)		BZ		CA		280 241 280 241	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE		269 678 269 678	
Disponibilités		CF		CG		737 909 737 909	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		12 387 12 387	
TOTAL (III)		CJ		CK		1 738 566 1 738 566	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		LA		11 279 515 167 294 11 112 220	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
CP							
Classe de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances	

Cesad Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2012

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 514
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		EURL SYR INVEST		Neant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	4 000 000)	DA	4 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Reserve légale (3)		DD	250 760	
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres reserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	1 595 775	
	Report a nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 139 089	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)	DL	6 985 624		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 384 320	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	2 550 644	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	49 279	
	Dettes fiscales et sociales		DY	141 122	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	1 228		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 126 596		
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 112 220		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Reserve speciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Reserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont reserve speciale des plus-values a long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an		EG	3 004 903		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 366		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Cajid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		EURL SYR INVEST				Neant		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	561	FB		FC	561	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	840 000	FH		FI	840 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	840 561	FK		FL	840 561	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	225	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	48 672	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	889 460
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	609	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	283 330	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 449	
	Salaires et traitements*					FY	553 398	
	Charges sociales (10)					FZ	85 065	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* 					GA	41 343
							GB	
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	5
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	972 200	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(82 739)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 393 343	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	110 373	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 503 717	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	51 453	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	14	
Total des charges financières (VI)						GU	51 468	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 452 248	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 369 509	

Cepid Group

RENVOIS : voir tableau n° 2052. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)		DGFiP N° 2053 2022		
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)				
Designation de l'entreprise EURL SYR INVEST		Neant		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	266	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	808 225	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	808 491	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45 444	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	993 465	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 038 910	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(230 419)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 201 669	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 062 579	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 139 089	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	13 082
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du CGI)	IV		
	(6 ter) 1) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	2) Dont transferts de charges	AI	48 672	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		AI	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6		
obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N-1			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Cagat Group

COMPTES ANNUELS / 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SYR INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 11 112 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 139 090 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 429			5 429
Immobilisations incorporelles	5 429			5 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 107			6 107
- Installations générales, agencements aménagements divers	223 498	1 130		224 628
- Matériel de transport	53 211		10 157	43 054
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	115 093	7 375	788	121 680
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	397 909	8 505	10 945	395 469
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 217 818	2 829 971	992 944	9 054 845
- Autres titres immobilisés		50 000		50 000
- Prêts et autres immobilisations financières	35 050	906	750	35 206
Immobilisations financières	7 252 868	2 880 877	993 694	9 140 051

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

--	--	--	--	--

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions 8 505 1 214 614 1 223 119

Apports

Créations

Réévaluations 1 666 263 1 666 263

--	--	--	--	--

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions 10 945 993 694 1 004 639

Scissions

Mises hors service

--	--	--	--	--

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE

- Filiales

(détenues à + 50 %)

SARL HOLBROC	10	-110	92,00	9	9	-140		1	
SARL TEDDY SG	10	11	70,00	7	7	16	1 438	113	70
SARL DV RESTAURATION	195	205	85,00	43	43	-85		396	
SARL THE RIVER	10	-243	90,00	9	9	393	324	-118	
SARL CASTEL.P	10	-131	97,00	12	12	-86	712	96	
SARL AXEL	320	228	94,00	191	191	-817	2 064	278	
EURL GERMEN	10	-54	100,00	10	10	-9		63	
SARL DYM	60	-310	97,00	33	33	246		-81	
SARL KWEST	380	-613	78,16	257	257	611	941	38	
EURL EPICAP	5	63	100,00	652	652	-98	599		
SARL CAPSY	10		51,00	5	5	201			
SARL RCO	1	-365	97,00	1	1	1 669	1 705	-58	
SARL CRESY	10	-81	55,00	6	6	814		-31	
SARL MODEV	50	-7	87,00			-167		397	
SCI SYMAUMEZ	1		100,00	1	1	64	167	1	

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

SARL CLEREST	5	-84	46,00	2	2	-147	4	145	
SAS BGB	200	17	45,00	90	90	1		2 193	1 068
SARL POMME D'AMOUR	41	-52	50,00			283	589	20	
SARL LA VESPADESCARMES	380	141	35,00	133	133	21	1 409	257	21
SARL L.D.O.	20	-154	42,50	9	9	145	1	-4	
SASU B.F.RENNES	150	215	49,00	506	506		1 200	-25	
SARL POMODORO	15		25,00	4	4	47			
SARL MALO SY	10	249	50,00	5	5	-853	2 246	406	
SARL GEPETTO	40	440	47,00	75	75	-114	801	150	
SAS BGR	10	-130	0,00	5	5	335	1 330	-25	
SARL LA BANQUETTE	370	-335	50,00	185	185	103	826	30	
SC SYR IMMO	13	1 505	15,00	620	620	1 100		-31	23

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 033	217		5 250
Immobilisations incorporelles	5 033	217		5 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 617	1 221		4 838
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 257	27 318		58 575
- Matériel de transport	53 211		10 157	43 054
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 756	12 587	266	47 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 841	41 126	10 423	153 544

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 915 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations	6 150 941		6 150 941
Prêts	34 300		34 300
Autres	906		906

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés	437 180	437 180	
Autres	280 241	280 241	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 388	12 388	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	333 447
Autres créances	90 337
Disponibilités	19 982

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 001 euros décomposé en 10 810 titres d'une valeur nominale de 370,03 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 810	231,27
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 810	370,03

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2022.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 249
Prélèvements sur les réserves	
Affectations aux réserves	1 249
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	2021	2020	2019	2018	2017
Capital	2 500 000		1 500 000		4 000 000
Réserve légale	250 760				250 760
Réserves générales	3 594 526	1 249	1 249	2 000 000	1 595 775
Résultat de l'exercice	1 249	-1 249	1 139 090	1 249	1 139 090
Dividendes					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 126 596 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	2021	2020	2019	2018	2017
Emprunts obligataires convertibles (*)					
Autres emprunts obligataires (*)					
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :					
- à 1 an au maximum à l'origine	2 367	2 367			
- à plus de 1 an à l'origine	1 381 954	260 262	877 292	244 400	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 280	49 280			
Dettes fiscales et sociales	141 123	141 123			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes (**)	2 551 873	2 551 873			
Produits constatés d'avance					

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 993 682

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 982 945

(**) Dont envers les associés 32 874

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 791 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 904
Emprunts et dettes financières divers	32 083
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 541
Dettes fiscales et sociales	49 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	12 388
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	795 000		795 000
Ventes de marchandises	561		561
Produits des activités annexes	45 000		45 000

S.Y.R. INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.000.000 euros

Siège social : 36-38, rue Saint-Georges
35000 RENNES

448 678 995 RCS RENNES

* * * * *

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2023
*Extrait du texte des résolutions***

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 1.139.089,75 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 1.139.089,75 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de : 149.240,00 euros
- Au compte « Autres réserves », la somme de : 587.849,75 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 400.000,00 euros
- A la réserve spéciale « Œuvres d'artistes vivants », la somme de : 2.000,00 euros

TOTAL :

1.139.089,75 euros

Soit un dividende net à verser de 280.000 euros, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers.

Il est cependant rappelé que :

- par décision du 30 décembre 2021, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI) ;
- par décision du 31 mai 2022, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI).



**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2023
*Extrait du procès-verbal***

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 1.139.089,75 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 1.139.089,75 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de :	149.240,00 euros
- Au compte « Autres réserves », la somme de :	587.849,75 euros
- A titre de dividende, la somme brute de :	400.000,00 euros
- A la réserve spéciale « Œuvres d'artistes vivants », la somme de :	2.000,00 euros

TOTAL :

1.139.089,75 euros

Soit un dividende net à verser de 280.000 euros, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers.

Il est cependant rappelé que :

- par décision du 30 décembre 2021, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI) ;
- par décision du 31 mai 2022, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits certifiés conformes
La Gérance**





AUDIT

SARL S.Y.R INVEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

SARL S.Y.R INVEST

Siège social : 36-38 rue Saint-Georges – 35000 RENNES
Capital social : 4 000 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale de la société S.Y.R INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.Y.R INVEST relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation :

L'activité de la société nous a conduits à examiner la bonne application des règles comptables en matière de procédure de valorisation des titres de participation au travers de tests pour vérifier leur valorisation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Fait à Rennes,
Le 16 mars 2023

Le Commissaire aux comptes
AUDIT CONSULTANTS



Laurent ANGOT

ANNEXE :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 429	5 250	179	396
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 107	4 838	1 269	2 490
Autres immobilisations corporelles	389 362	148 706	240 656	272 577
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 903 905	8 500	2 895 405	2 724 641
Créances rattachées aux participations	6 150 941		6 150 941	4 484 678
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	
Prêts	34 300		34 300	34 300
Autres immobilisations financières	906		906	750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 540 949	167 294	9 373 655	7 519 831
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 170		1 170	1 119
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	437 180		437 180	370 963
Autres créances	280 241		280 241	134 684
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	269 678		269 678	254 772
Disponibilités	737 909		737 909	1 851 369
Charges constatées d'avance (3)	12 388		12 388	23 818
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 738 566		1 738 566	2 636 725
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL PASSIF	11 385 046	167 294	11 112 321	10 156 656
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 000 000	2 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	250 760	250 760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 595 775	3 594 526
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 139 090	1 249
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 985 625	6 346 535
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 384 321	1 373 791
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 550 645	2 122 041
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 280	60 487
Dettes fiscales et sociales	141 123	209 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 228	44 595
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 126 596	3 810 021
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 112 221	10 156 556

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 121 692	1 038 689
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 004 904	2 771 332
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 367	4 070
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	2021	2020	2019	2018
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	561	17 898	-17 337	-96,86
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	840 000	212 908	627 093	294,54
Chiffre d'affaires net	840 561	230 806	609 756	264,19
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	225		225	
Autres produits	48 675	29 202	19 472	66,68
Total produits d'exploitation	889 461	260 008	629 453	242,09
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	609	17 323	-16 714	-96,48
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	283 330	268 046	15 285	5,70
Impôts, taxes et vers. assim.	8 449	31 136	-22 687	-72,86
Salaires et Traitements	553 398	264 705	288 693	109,06
Charges sociales	85 065	1 481	83 584	NS
Amortissements et provisions	41 343	43 505	-2 161	-4,97
Autres charges	5	14 004	-13 999	-99,96
Total charges d'exploitation	972 201	640 199	332 001	51,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-82 740	-380 191	297 452	-78,24
Opérations en commun				
Produits financiers	1 503 717	389 010	1 114 707	286,55
Charges financières	51 468	36 361	15 107	41,55
RESULTAT FINANCIER	1 452 249	352 649	1 099 600	245,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 369 509	-27 542	1 397 054	NS
Produits exceptionnels	808 491	53 405	755 087	NS
Charges exceptionnelles	1 038 911	24 612	1 014 298	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-230 420	28 792	-259 212	-80,26
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
BENEFICE OU PERTE	1 139 089	1 249	1 137 842	NS

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SYR INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 11 112 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 139 090 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	30/09/2021	30/09/2022	Diminution	Erreurs d'évaluation
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 429			5 429
Immobilisations incorporelles	5 429			5 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 107			6 107
- Installations générales, agencements aménagements divers	223 498	1 130		224 628
- Matériel de transport	53 211		10 157	43 054
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	115 093	7 375	788	121 680
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	397 909	8 505	10 945	395 469
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 217 818	2 829 971	992 944	9 054 845
- Autres titres immobilisés		50 000		50 000
- Prêts et autres immobilisations financières	35 050	906	750	35 206
Immobilisations financières	7 252 868	2 880 877	993 694	9 140 051
Actif immobilisé	7 658 296	2 889 382	1 095 699	9 540 546

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

|--|--|--|--|

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions	8 505	1 214 614	1 223 119
--------------	-------	-----------	-----------

Apports

Créations

Réévaluations		1 666 263	1 666 263
---------------	--	-----------	-----------

|--|--|--|--|

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions	10 945	993 694	1 004 639
----------	--------	---------	-----------

Scissions

Mises hors service

Diminutions de l'exercice	10 945	993 694	1 004 639
----------------------------------	---------------	----------------	------------------



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE

- Filiales

(détenues à + 50 %)

SARL HOLBROC	10	-110	92,00	9	9	-140			1	
SARL TEDDY SG	10	11	70,00	7	7	16	1 438	113		70
SARL DV RESTAURATION	195	205	85,00	43	43	-85		396		
SARL THE RIVER	10	-243	90,00	9	9	393	324	-118		
SARL CASTEL.P	10	-131	97,00	12	12	-86	712	96		
SARL AXEL	320	228	94,00	191	191	-817	2 064	278		
EURL GERMEN	10	-54	100,00	10	10	-9		63		
SARL DYM	60	-310	97,00	33	33	246		-81		
SARL KWEST	380	-613	78,16	257	257	611	941	38		
EURL EPICAP	5	63	100,00	652	652	-98	599			
SARL CAPSY	10		51,00	5	5	201				
SARL RCO	1	-365	97,00	1	1	1 669	1 705	-58		
SARL CRESY	10	-81	55,00	6	6	814		-31		
SARL MODEV	50	-7	87,00			-167		397		
SCI SYMAUMEZ	1		100,00	1	1	64	167	1		

- Participations

(détenues entre 10 et 50 %)

SARL CLEREST	5	-84	46,00	2	2	-147	4	145		
SAS BGB	200	17	45,00	90	90	1		2 193	1 068	
SARL POMME D'AMOUR	41	-52	50,00			283	589	20		
SARL LA VESPADESCARMES	380	141	35,00	133	133	21	1 409	257	21	
SARL L.D.O.	20	-154	42,50	9	9	145	1	-4		
SASU B.F RENNES	150	215	49,00	506	506		1 200	-25		
SARL POMODORO	15		25,00	4	4	47				
SARL MALO SY	10	249	50,00	5	5	-853	2 246	406		
SARL GEPETTO	40	440	47,00	75	75	-114	801	150		
SAS BGR	10	-130	0,00	5	5	335	1 330	-25		
SARL LA BANQUETTE	370	-335	50,00	185	185	103	826	30		
SC SYR IMMO	13	1 505	15,00	620	620	1 100		-31	23	

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 033	217		5 250
Immobilisations incorporelles	5 033	217		5 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 617	1 221		4 838
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 257	27 318		58 575
- Matériel de transport	53 211		10 157	43 054
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 756	12 587	266	47 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 841	41 126	10 423	153 544
ACTE IMMORTEL	127 874	41 343	10 423	158 195

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 915 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 150 941		6 150 941
Prêts	34 300		34 300
Autres	906		906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	437 180	437 180	
Autres	280 241	280 241	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 388	12 388	
	6 915 956	729 809	6 915 956

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			333 447
Autres créances			90 337
Disponibilités			19 982
			523 766

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 001 euros décomposé en 10 810 titres d'une valeur nominale de 370,03 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 810	231,27
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 810	370,03

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2022.

Report à Nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 249
Prélèvements sur les réserves		
Total des origines		1 249
Affectations aux réserves		1 249
Distributions		
Autres répartitions		
Report à Nouveau		
Total des affectations		1 249

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	2021	2020	2019	2018	2017
Capital	2 500 000		1 500 000		4 000 000
Réserve légale	250 760				250 760
Réserves générales	3 594 526	1 249	1 249	2 000 000	1 595 775
Résultat de l'exercice	1 249	-1 249	1 139 090	1 249	1 139 090
Dividendes					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 126 596 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	2021	2020	2019	2018
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 367	2 367		
- à plus de 1 an à l'origine	1 381 954	260 262	877 292	244 400
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 280	49 280		
Dettes fiscales et sociales	141 123	141 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 551 873	2 551 873		
Produits constatés d'avance				
Total	4 126 596	3 014 934	1 877 292	1 540 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	993 682			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	982 945			
(**) Dont envers les associés	32 874			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 791 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 904
Emprunts et dettes financières divers	32 083
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 541
Dettes fiscales et sociales	49 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	107 721

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montants
Charges d'exploitation	12 388
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	12 388

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires



Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	795 000	795 000
Ventes de marchandises	561	561
Produits des activités annexes	45 000	45 000

TOTAL 885 561